



# RÈGLEMENT SPORTIF DES TRAVERSÉES

La Traversée (2.5km), La Semi Traversée (1.250km) et la Petite Traversée (500m)

## Article 1 :

L'Olympique Nouméa Natation organise la traversée BCI : le Dimanche 21 Février 2021 à partir de 08H00.  
En fonction de la course choisie, les **concurrents devront se présenter pour l'émargement** aux

heures suivantes :

- 06h45 et 07h30      **Traversée COMPÉTITION SANS MATÉRIEL**
- 07h30 et 08h00      **Traversée COMPÉTITION AVEC MATÉRIEL (palmes ou mono palmes, masques, tuba)**
- 08h00 et 08h30      **Traversée LOISIR (tous matériels autorisés non motorisés)**
- 08h30 et 09h00      **SEMI Traversée**
- 09h00 et 09h30      **PETITE Traversée**

## Article 2 :

Les droits d'engagement comprenant l'inscription et l'assurance sont fixés :

**À partir du 6 janvier 2021:**

- 3000 XPF pour la traversée COMPÉTITION (chronométrée, classement et podium)
- 2500 XPF pour la traversée LOISIR, SEMI et PETITE (pas de chronométrage, pas de classement)

Les membres d'une section de l'Olympique de Nouméa pourront bénéficier d'une réduction de 1000 Frs sur les tarifs en cours.

**A partir du 15 février 2021 :** une majoration de 500 F sur tous les tarifs

**Fin des inscriptions :** jeudi 18 Février 2021, 18h / **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE.**

## Article 3 :

Ces épreuves sont ouvertes à tous (licenciés FFN ou pas). L'organisateur souscrita une licence FFN eau libre promotionnelle (journalière) aux nageurs sans licence FFN. Ces derniers devront **OBLIGATOIREMENT** fournir un certificat médical attestant l'aptitude à participer à une course en eau libre lors de l'inscription sur [www.inlive.nc](http://www.inlive.nc)

**Le certificat médical d'aptitude à la natation est obligatoire seulement pour les non licenciés en natation (FFN) et/ou en triathlon (FFTRI).**

**Pour tous les concurrents, vous devez attester lors de l'inscription sur inlive, être apte à parcourir la distance choisie le jour de l'événement et à ne pas sortir du couloir de nage.**

## Article 4 :

Les départs seront donnés de la façon suivante :

- ♣ Traversée COMPÉTITION SANS MATÉRIEL

**8H00 départ des hommes**

**8H02 départ des femmes**

- ♣ Traversée COMPÉTITION AVEC MATÉRIEL (palmes ou mono palmes, masques, tuba)

**8H30 départ des hommes**

**8H32 départ des femmes**

- ♣ Traversée LOISIR AVEC ou SANS MATÉRIEL





**9H00 départ pour tous**

- ♣ SEMI Traversée

**9H30 départ pour tous**

- ♣ PETITE Traversée

**10H00 départ pour tous.**

**Pour des raisons de sécurité, le port du bonnet de sa catégorie respective est obligatoire pour prendre le départ. Pour les traversées Loisir, Semi et Petite le port du bracelet numéroté fourni est obligatoire.**

**Article 5 :**

Les modalités de contournement des bouées seront précisées aux participants avant le départ. Un commissaire veillera à la bonne exécution du contournement de la bouée. Le non-respect d'une marque de parcours entraînera de fait la disqualification du concurrent (traversée compétition uniquement).

**Article 6 :**

Parcours Traversée : La course sera neutralisée au plus tard 1 heure 30 après le départ de la catégorie Loisir.  
Parcours Semi-Traversée : La course sera neutralisée au plus tard 1 heure après le départ.  
Parcours Petite-Traversée : La course sera neutralisée au plus tard 30 minutes après le départ.

**Article 7 :**

La remise des prix (pour les parcours chronométrés) aura lieu à la soirée de clôture à 17h30 (lieux à confirmer)

Tous les parcours auront la possibilité de gagner des lots par tirage au sort sur place à partir de 10h30. Il faudra être présent pour récupérer le lot tiré au sort sauf pour les participants de la Grande Traversée.

Remise des trophées Guy VERLAGUET et Jean Pierre RIVIÈRE vers 10h30 sur place.

**Les concurrents appelés au podium pour le tirage au sort devront revêtir le T-shirt de l'épreuve remis à tous les participants.**

**Article 8 :**

Le classement à l'arrivée sera effectué de la manière suivante :

**- Classement COMPÉTITION SANS MATÉRIEL :**

- - moins de 20 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 20/29 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 30/39 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 40/49 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 50/59 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 60/69 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 70 ans et plus : 3 premiers hommes et 3 premières femmes

**- Classement COMPÉTITION AVEC MATÉRIEL :**

- - moins de 20 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 20/29 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 30/39 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 40/49 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- 50/59 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes





- 60/69 ans : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
  - 70 ans et plus : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- L'âge est déterminé à l'année civile en cours.

- **Trophée Guy VERLAGUET : premier temps homme hors matériel**
- **Trophée Jean-Pierre RIVIERE : premier temps femme hors matériel**

#### **Article 9 :**

Toute réclamation sera déposée par écrit au Comité Organisateur, dans le quart d'heure qui suit l'annonce des résultats.

#### **Article 10 :**

Cette épreuve est placée sous l'autorité sportive du directeur de course. Un nageur qui prendrait le départ sans être inscrit ou sans être passé à l'émargement ne serait pas sous la responsabilité du comité organisateur.

#### **Article 11 :**

Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 18 Février 2021, 18h sur <https://www.inlive.nc/> dans la limite du nombre de 800 participants.

**Attention places limitées pour chaque Traversée !**

Les participants de la traversée BCI peuvent venir récupérer le matériel suivant, (hall d'entrée piscine Jacques MOUREN) :

- Grande Traversée : bonnet et tee-shirt
- Traversée Compétition : Puce, bonnet et tee-shirt
- Traversée Loisir, Semi-Traversée et Petite-Traversée : bracelet, bonnet et tee-shirt
  - Le vendredi 19 février de 17h à 19h
  - Le samedi 20 février de 08h à 10h

#### **Il faudra présenter une pièce d'identité ainsi que le reçu de l'inscription de IN LIVE.**

Possibilité de récupérer le matériel pour une tierce personne **A CONDITION** de présenter la pièce d'identité et le reçu de l'inscription de la ou les personnes en question.

**Cette récupération de matériel n'exclut pas l'émargement pour le départ de la course. Il faudra vous présenter aux horaires donnés plus haut dans le règlement.**

**Attention : à la fin de la course, toute puce non-rendue aux organisateurs sera facturée d'un montant de 5 000 Frs à la personne inscrite.**

#### **Article 12 :**

En cas d'annulation indépendante de la volonté du comité organisateur (sécurité, météo, arrêté interdisant la manifestation etc..), la manifestation ne sera reportée qu'une seule fois en fonction des délais d'obtention des nouvelles autorisations nécessaires. Aucun remboursement ne sera effectué.





L'OLYMPIQUE NOUMÉA NATATION - BP 16419 – 98804 Nouméa Cedex

